



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 40224

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le rapport sur la gouvernance et l'utilisation des données de santé, qui lui a été remis le 3 octobre 2013. Ce rapport préconise d'imposer un caractère payant à l'extraction de lots de données de santé. Or cette préconisation va à l'encontre de l'esprit du rapport de Mohammed Adnène Trojette, relatif au modèle économique des redevances d'utilisation des données publiques, qui propose que la gratuité soit la règle. Il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40224

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10692

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)